

En réponse à la question sur le calcul du taux de percolation de l'eau pour les cellules 1 et 2 du parc à résidus, le volume d'eau infiltré évalué pour les cellules 1 et 2 est de 883 mètres cubes par jour.

Ce volume respecte les critères de performance de protection des eaux souterraines pour des résidus lixiviables (6 fois inférieur).

301

DA35

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine
d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009